

Déroulement EPS 2024

Examen professionnel supérieur Responsable de formation

Délais pour l'examen oral du 14 novembre 2024

L'examen a pour but de contrôler les compétences définies dans le règlement. Merci de respecter les délais :

Inscription Sur Dossier 16.05.2024 au plus tard date cachet de la poste	Envoi au secrétariat du système modulaire FFA : • Formulaire d'inscription • Dossier complet	Veuillez vous référer aux dispositions correspondantes du règlement et des directives .
Inscription 31.07.2024 au plus tard date cachet de la poste	Envoi au secrétariat du système modulaire FFA : • Formulaire d'inscription • Dossier complet	
Confirmation d'admission : au plus tard semaine 36 / 2024	Confirmation écrite de la Commission Assurance Qualité (CAQ) * Veuillez prendre note : Une décision positive ne garantit pas automatiquement l'admission à l'examen 2024. L'ordre d'inscriptions fait foi.	
Décision d'organisation de l'examen : sem. 35 / 2024	* Participation définitive ou annulation EPS 2024	
Partie écrite jusqu'au 17.10.2023 date cache de la poste	Envoi au secrétariat modulaire FFA : • Travail de diplôme en deux exemplaires en version papier et clé USB (format PDF).	
Partie orale 14.11.2024	• Entretien spécifique au travail de diplôme • Deux mandats de travail (y.c. temps de préparation sur place)	La présence durant tout l'examen est obligatoire.

Lieu de l'examen oral	le lieu précis va être communiqué à temps
Langue	français / italien / allemand
Groupe d'experts	G. Ambrosio Calasso, E. Borra, G. Bottazzoli, U. Bürgi, D. Carron, R. Dubach, Ch. Eberhard, C. Ece, N. Gemperle, M. Hagenow, F. Hildebrand Alberti, F. Haus, J. Laschkolnig, G. Marengi, H. Notter, R. Oeschger, G. Probst, A. Pronzini, Y. Purtschert, S. Rösner, K. Wüest-Schöpfer (Selon le règlement – art. 3.2, une récusation d'un(e) expert(e) peut être faite. La demande doit être motivée par écrit et parvenir au secrétariat avec l'inscription).
Inscription	Geschäftsstelle Ausbildung der Auszubildenden c/o SVEB Schweizerischer Verband für Weiterbildung Examen Professionnel Supérieur Hardstrasse 235, 8005 Zürich
Coûts	Les taxes de CHF 2'600.00 (sous réserve de modifications) doivent être réglées dans les 30 jours après réception de la facture. En cas d'échec, le remboursement de la taxe de diplôme de CHF 100.00 peut être demandé.
Empêchement	Selon le règlement, les candidats qui se retirent pour de justes motifs (art. 4.21 - service militaire, service de protection civile ou service civil imprévu; maladie, accident ou maternité; décès d'un proche) ont droit au remboursement du montant payé, déduction faite des taxes d'analyse de dossier d'examen et de diplôme.
Retrait	En cas d'empêchement ou pour des informations complémentaires, veuillez prendre contact avec le secrétariat.
Renseignements	Madame Marie Gandola, 022 994 20 10 ou marie.gandola@alice.ch